

## **Groupe de travail sur l'Université de Strasbourg : VIE UNIVERSITAIRE** Synthèse pour la réunion du 19 mars 2007

Le Groupe « Vie universitaire » s'est réuni pour la dernière fois le 15 janvier 2007.

Si deux synthèses des échanges avaient été préparées à cette fin, l'une par les vp CEVU, l'autre par les Services universitaires, elles n'ont pas donné lieu à validation.

Dès le 19, une autre rencontre a réuni la responsable de la Scolarité de l'URS, la vpe de l'ULP et le vp CEVU de l'UMB. Un projet de synthèse y a été discuté sur la base d'un texte de travail réalisé à l'initiative du CROUS et d'étudiants. Il a été à l'origine d'un document rédigé par la vpe de l'ULP. Si celui-ci a été communiqué, il n'a pas pu être validé.

On reproduit ici 2 textes de synthèse :

- d'abord celui des vp CEVU, qui rejoint point par point celui des Personnels administratifs (auquel une précision se trouve empruntée, matérialisée par un soulignement) ;
- ensuite celui de la vpe de l'ULP, qui développe le second point de la première synthèse, en y intégrant quelques éléments dispersés dans les autres points.

Le vp CEVU de l'UMB

### **Une synthèse des travaux du Groupe « Vie universitaire » en vue de la réunion du 15 janvier 2007 (proposition des vp Cevu)**

Rappel des points retenus lors d'une toute première synthèse (2 octobre 2006) :

- favoriser la pluridisciplinarité ;
- assurer une chaîne continue de tous les services rendus à l'étudiant ;
- mettre en place un comité permanent universités/professions ;
- entretenir un sentiment d'appartenance à l'Université.

Seul le premier de ces 4 points n'a pas été repris : il le sera nécessairement lors de la préparation du prochain Quadriennal.

\*

#### *La vie culturelle*

- Créer un service commun de la vie culturelle en y intégrant l'existant (carte culture) ;
- Rendre la culture accessible à tous les membres de la communauté universitaire, selon des modalités spécifiques (tenant compte, par exemple, des indices des personnels) ;
- Encourager les initiatives étudiantes en soutenant des projets plutôt qu'en subventionnant des associations ;
- Intégrer la culture dans la formation par attribution de crédits ECTS (sous condition d'évaluation) ;
- Faire connaître la culture de l'Université à l'extérieur (musées, expositions, Savoirs en commun, etc.).

#### *Le Bureau de la Vie Étudiante*

- Service de la vie étudiante, doté de personnels, le BVE devrait trouver des relais dans les divers campus et/ou structures de l'Université, également travailler avec les autres services de l'Université.
- Le vp CEVU et le vp étudiant en partageront la responsabilité.
- Certaines missions, comme le soutien des étudiants handicapés, ont elles vocation à s'intégrer dans le quotidien de l'Université.
- Les pratiques sportives comme les pratiques culturelles doivent être ouvertes à tous les publics de l'Université, dans le respect d'une spécificité étudiante.

### *L'insertion professionnelle*

Inscrire l'insertion parmi les missions de l'Université et y promouvoir une culture d'aide à l'insertion.

- Mettre en place un observatoire de l'insertion professionnelle dans chacune des filières de formation avec un double objectif : pilotage de l'Université et aide à l'orientation ;
- Établir un lien associatif avec les anciens diplômés ;
- Généraliser durant tout le parcours de formation l'attribution de crédits ECTS à des UE de préparation à l'insertion ;
- Accroître les relations universités/entreprises (CCI, CESA, etc.) ;
- Renforcer la place des stages en affinant les conventions ;
- Reconnaître que la connaissance des langues vivantes et la maîtrise de l'outil informatique offrent de précieux atouts pour l'insertion professionnelle ; également, que l'inscription des diplômés au Registre National des Compétences Professionnelles et l'Annexe descriptive aux diplômes favoriseront la lisibilité des formations.

### *La mobilité étudiante*

- Prendre appui sur EUCOR pour donner aux étudiants de licence le goût de la mobilité et vaincre leurs appréhensions : grâce, par exemple, à des séminaires et conférences avec les étudiants allemands et suisses.
- Les langues vivantes constituant un outil scientifique mais aussi une condition de mobilité dans la formation et l'insertion, l'Université cherchera :
  - o à amener les étudiants à valider par une certification leur niveau de langue en 3<sup>ème</sup> année de licence ;
  - o à amener les étudiants à connaître les codes de comportement « culturels » de la langue validée dans la certification ;
  - o à atteindre les compétences passives pour une seconde langue : compréhensions écrite et orale.

### *La certification internet-informatique (C2i)*

La politique de l'établissement incitera tous les étudiants à préparer le C2i et leur en offrira les moyens, mais sans le rendre obligatoire, laissant aux filières la liberté de le faire selon leurs objectifs de formation. Elle en fera apparaître l'intérêt dans une perspective professionnelle (grâce à sa mention dans l'Annexe descriptive).

### *L'Université et le Crous*

- L'amélioration du système des bourses passe par un rapprochement avec les services de scolarité.
- Il conviendra d'associer l'Université à la sous-commission sociale du Crous à Strasbourg (Allocations uniques d'aide d'urgence).
- Les problèmes de logement seront à intégrer dans les conventions relatives à la mobilité, en intégrant une mobilité semestrielle et en se préoccupant autant des « sortants » que des « entrants » (mission pour le service des relations internationales du Crous).
- L'amélioration de la restauration tant pour les cafétérias que pour les restaurants inclut une adaptation aux rythmes de travail et de vie des étudiants.
- Les lieux de vie offerts par le Crous sont à encourager comme étant aussi des lieux de culture. Une réflexion est donc à ouvrir entre les différents partenaires des actions culturelles, en maintenant la diversité des projets, ceux du Crous et ceux de l'Université.

## **Document de synthèse Vie Etudiante**

La réunification des universités strasbourgeoises est une occasion unique pour réaménager les services de la vie étudiante.

Le Bureau de la Vie Etudiante de l'Université de Strasbourg devra remplir trois rôles majeurs pour les étudiants :

1. un rôle de centre névralgique de la vie étudiante.
2. un rôle de coordination, de relais et de liaison pour les services étudiants.
3. un rôle d'intermédiaire entre les services étudiants de l'esplanade et les étudiants des campus délocalisés.

Dans le cadre de ces missions, le Bureau de la Vie Etudiante se déploiera sur six espaces stratégiques : la Santé, le Sport, la Culture, la Solidarité, l'Accueil-Accompagnement et la Citoyenneté. Ce futur BVE n'aura pas vocation à se saisir de l'ensemble des problématiques relatives à la Vie Etudiante, mais bien au contraire d'être un centre de coordination, mais également d'impulsion pour les services étudiants. Cela permettra notamment d'organiser de manière plus structurée le déroulement des actions et animations des campus tout au long de l'année (campagne de prévention Santé, semaines thématiques, tournois sportifs...).

Le BVE se devra d'adopter une charte graphique facilement reconnaissable et adaptable aux thématiques abordées, afin de permettre aux étudiants de suivre le fil rouge des informations qui les concernent. Ils éviteront ainsi d'avoir à les retrouver dans la multitude de signalétiques que possèdent actuellement le SIMPS, le SIUAPS, le CROUS, les BVE des trois universités strasbourgeoises... Cette nouvelle plateforme, gérée à la fois par du personnel administratif et des chargés de missions enseignants et étudiants, améliorera ainsi la lisibilité du panel des actions étudiantes. Enfin, l'actualité du monde étudiant se déclinera sur un même site Internet « BVE », accessible depuis les Environnements Numériques de Travail.

Pour que les étudiants des campus délocalisés de l'Université de Strasbourg puissent aussi accéder à l'ensemble des informations étudiantes, le BVE pourra développer des antennes sur chacun des sites extra-muros. Ces relais assureront le suivi des actions qui doivent être accessible à tous : binômes pour les étudiants handicapés, aide aux sportifs de haut niveau... et donneront tous les renseignements nécessaires sur les services existant à l'esplanade.

Les services dont il assurera la coordination sont les suivants :

- SIUAPS (Service Interuniversitaire des Activités Physiques et Sportives)
- SIMPS (Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de promotion de la Santé)
- CROUS (Centre régional des Œuvres Universitaires et Scolaires)
- CAMUS (Centre d'Accueil Médico-psychologique Universitaire de Strasbourg)
- le Service Actions culturelles et la Mission Culture Scientifique et Technique.
- L'Agora de l'étudiant
- Futur service de suivi des Handicaps.
- Futur Bureau des Sports (remplaçant les actuels Associations Sportives Universitaires).

Pendant les temps forts du calendrier universitaire (rentrée, journées des universités, journées des masters...), le Bureau de la Vie Etudiante et le Service d'Information,

d'Orientation et de l'Emploi pourront établir des groupes de travail communs afin de mutualiser leurs compétences.

Au-delà des services dont il assure la coordination, le Bureau de la Vie Etudiante se doit de continuer ses missions spécifiques :

- SPORT (suivi des sportifs de haut niveau, animations sportives du type « Nuit du... »)
- SANTE (cycle de conférences « Mal-être étudiant », ateliers culinaires...)
- CULTURE (gestion des espaces expositions, semaine de la culture et des arts...)
- ACCUEIL – ACCOMPAGNEMENT (points accueil étudiants, Agenda, services réception et jobs étudiants, communication sur le monde étudiant...)
- CITOYENNETE (promotion des élections étudiantes, suivi et formation des élus étudiants, valorisation de l'engagement étudiant...)
- SOLIDARITE (Actions de solidarité et humanitaires, subventions des projets étudiants, Service de conseils juridiques...)

Enfin, ce futur Bureau de la Vie Etudiante restera le relais principal des associations étudiantes, en leur proposant de signer une charte qui leur permettra d'obtenir des subventions et des locaux au sein de l'Université. Ainsi, le BVE pourra s'assurer déontologiquement du bon fonctionnement des associations universitaires.

Il est à noter que la mise en place d'un bureau de la Vie Etudiante interuniversitaire est aussi envisageable, et représente un intérêt certain pour nos trois universités.